



Opération de Développement Rural de Braives
Compte-rendu de la séance d'information
sur l'évolution du projet de création de multiservices à Ciplet
Mercredi 30 mars 2022

Présences

40 aînés de citoyens.

Pour la Commune :

- Bruno LOUIS, Echevin en charge du Développement rural, Président de la CLDR.
- Xavier LISEIN, Olivier ORBAN et Cécile BATAILLE, Echevins.
- Catherine BURON, Christian DE COCK, Conseillers.
- Vincent GERMEAU, agent ADL de la Commune de Braives

Pour la Fondation rurale de Wallonie

- Aurélie VANDEBERG, agent de développement (remplaçante de Vincent LEGRAND).

Excusés pour le Collège : Pol GUILLAUME, Nadine HEINE.

Bruno LOUIS accueille les citoyens présents dans la salle de la maison de Village. Le but de la rencontre est d'informer la population de Ciplet sur l'évolution du projet de création de Maison Multi-services, de présenter la dernière esquisse réalisée et de répondre aux questions.

Aurélie VANDEBERG, de la Fondation rurale de Wallonie, reprend brièvement le cadre dans lequel s'insère le projet : le programme communal de développement rural de Braives et les derniers taux de subsides en développement rural.

Vincent GERMEAU, de l'ADL de Braives, présente ensuite le détail du projet. Il reprend l'origine prévu dans la fiche initiale, les étapes déjà réalisées et l'évolution du projet et la dernière esquisse réalisée.

La présentation se trouve jointe à ce compte-rendu.

Voici les remarques formulées suite à la présentation :

- Suite à la diminution de subsides et le plafonnement fixé à 680.000€, il est remarqué que la part communale initialement prévu de 620.000€ est diminuée de moitié : 320.000€ avec l'évolution du projet. Le collège confirme la décision du collègue de limiter en effet la part communale pour des raisons budgétaires.
- Vu l'évolution du coût des matériaux, il est demandé si cette évolution a été anticipée dans la dernière estimation budgétaire. Le collège confirme en effet l'augmentation encore possible et la possibilité pour le Collège de prendre décision sur l'évolution de la part communale au

moment opportun. Il est quand même remarqué que l'estimation budgétaire a été réalisée en janvier 2022, moment où la hausse était déjà bien présente.

- Le voisin de droite du futur projet exprime son désaccord sur l'emplacement de la réserve et local technique (Bloc F/F'). Même si le placement de ces locaux à cet endroit était prévu pour atténuer les éventuelles nuisances sonores de la salle, vu la largeur des locaux prévus, il ne restera plus qu'1m de passage entre la limite mitoyenne et le nouveau bâtiment. De plus, la hauteur prévue apportera une nuisance visuelle (mur) sur la propriété en question. Un décalage du bâtiment afin de conserver une distance raisonnable entre la mitoyenneté et la future maison multiservices serait souhaité.
- Le projet est apprécié pour sa dimension raisonnable, aspect convivial, mais il est demandé lors de la précision du projet de tenir compte des 2 belles façades intéressantes au niveau patrimoine et histoire du village.
- Certains participants regrettent le projet vu à la baisse par rapport à son ambition de départ. Le but étant d'améliorer la qualité de vie et cette impression que les jeunes sont oubliés alors qu'ils sont le ciment du tissu social. D'autres villages comme Braives sont bien équipés pour les jeunes et vu l'évolution sur Cipler c'est dommage de ne pas en tenir compte. La Commune précise, que l'autre partie initialement prévue dans le projet : abords, aménagement espaces récréatifs, et aménagement du fond de la parcelle pourraient se voir réaliser dans le cadre d'un autre appel à projet. La Commune reste attentive dans ce sens, elle mentionne notamment un dernier appel à projet du Ministre Collignon sur les coeurs de village, les jeunes restent une priorité pour la commune.
- Les habitants soulignent à nouveau leur intention de participer au travail de charte et d'utilisation du futur espace, que ce ne soit pas limité à la CLDR. Ce serait un gain de temps de pouvoir le faire en parallèle à la construction, une fois que la réflexion sur le projet sera plus aboutie.

Pour le secrétariat de l'opération de développement rural,
Aurélien Vandenberg

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous
au n° 019/58 93 20 ou par courriel : a.vandenberg@frw.be*